

« Prévenu Hamlet, levez-vous » lance le président du tribunal

J.-P. Thibaudat

critique

Publié le 04/02/2012 à 11h28

Hamlet se lève. C'est un type jeune, timide, pull jaune, jean pas très frais, tennis ramollies, l'air renfrogné. Il est mal à l'aise, parle peu. Oui, il a bien tué Polonius, mais c'est un accident, assure-t-il. Non, c'est un meurtre prémédité, accuse Ophélie, fille du défunt, et ex fiancée du prévenu et en pull jaune tout comme lui (la seule chose qui les réunit désormais), flanquée de sa jeune avocate.

Le tribunal fantôme du Vieux-Condé

La scène se passe dans le Nord de la France au tribunal du Vieux-Condé. Hamlet n'en mène pas large et ne la ramène pas contrairement à ce que fait son homonyme dans [la pièce de Shakespeare](#).

Non, il n'y a pas de tribunal au Vieux-Condé. La scène se passe bien dans cette ville du Nord-Pas-de-Calais mais sur la scène d'un nouveau lieu culturel baptisé Boulon (pôle régional des arts de la rue), astucieusement aménagé dans une ancienne boulonnerie (où ont été fabriqués des rivets pour la Tour Eiffel), à 20 minutes en voiture du tribunal de grande instance de Valenciennes qui connut son heure de gloire au moment de l'affaire tapiesque du match truqué [OM-Valenciennes](#).

Les avocats de la partie civile et de la défense sont bien connus au tribunal de Valenciennes, le président aussi. Ils font vraiment leur boulot, ils ont eu le dossier d'instruction de l'affaire Hamlet quelques semaines auparavant avec PV (Procès Verbal) et autres documents :

- PV de l'audition de Claudius (le beau-père du prévenu)
- PV des deux auditions de la mère du prévenu ,Gertrude (qui viendra témoigner à l'audience et sera poussées dans ses contradictions ou trous de mémoire),
- PV d'Ophélie
- PV d'Hamlet
- photos du lieu où l'on a découvert le corps entre deux voitures dans une rue de Marseille
- rapport du médecin légiste
- compte rendu d'expertise psychiatrique
- etc.

De même les experts qui viennent à la barre sont des médecins de la région.

Chaque spectateur est un juré potentiel

D'un ton un peu monocorde qui ne variera guère jusqu'au verdict plusieurs heures plus tard (il ne s'agit pas de faire du spectacle mais de rendre la justice), le président invite le public de la salle d'audience reconstituée au Boulon à s'asseoir (le greffier a dit au public –pas toujours habitué aux tribunaux-que la règle voulait que l'on se lève à l'entrée de la Cour).

Puis il rappelle les règles de fonctionnement d'une [cour d'assise en France](#) avec ses douze jurés tirés au sort. Mais entorse à la règle (il y en a d'autres) , il dit que les jurés seront choisis à la fin, tirés au sort parmi les spectateurs auxquels on a distribué à l'entrée dossier d'instruction, carnet et stylo bille comme il est d'usage pour les jurés dans toute cour d'assise.

Chaque spectateur est ainsi un juré potentiel, et ne peut donc pas regarder ce qu'il voit comme un simple spectacle.

Devant le public, les « acteurs » (Hamlet, Gertrude, Ophélie) semblent de pas jouer et, côté cour les « gens du métier » (avocats, médecins) jouent leur rôle. Miroir inversé d'une vraie salle de cour d'assise où la justice qui y est rendue est aussi un théâtre avec costumes et effets de manche devant des prévenus qui sont ce qu'ils sont.

Des robes noires et des pull jaunes, autant de costumes

Les deux concepteurs de « S'il vous plait, continuez (Hamlet) » (c'est le titre) , Roger Barnat et Yan Duyvendak mettent en scène un semi- simulacre de justice (Hamlet, Ophélie et Gertrude porte un pull jaune au dos duquel est écrit « acteur » ou « actrice », mais les robes des gens de justice sont leur vraies robes) pour mieux montrer que la justice est un jeu, une loterie où l'on joue avec la vie des prévenus ou des assassins.

Bien sûr tout est faux : un tel procès devrait en fait durer deux ou trois jours et convoquer d'autres témoins, le président serait flanqué de deux assesseurs, on imagine mal une telle affaire se passant dans une rue de Marseille infestée par les rats puisse être jugée dans une ville du Nord-Pas-de-Calais, ville où d'ailleurs il n'y a pas de tribunal.

De plus Ophélie ne meurt pas noyée contrairement à ce qui se passe dans la pièce de Shakespeare, l'héroïne de théâtre est loin de cette jeune fille revêche qui témoignant à la barre en veut à mort à son ancien petit ami.

Hamlet, avez-vous quelque chose à ajouter ?

Tout est faux mais tout semble vrai. Les avocats plaident vraiment, l'huissier est aussi désespérant qu'une horloge arrêtée, le président tourne les pages du dossier en les faisant bruire dans le micro, les doigts imbibés de fatum.

Au Vieux-Condé, Ophélie était défendue par une jeune avocate débutante qui avait le trac et plaida maladroitement.

Le Ministère public botta en touche en affirmant que ce diable nommé Hamlet avait volontairement tué Polonius mais, lui

reconnaissant des circonstances atténuantes (au moment des faits sa mère vient de fêter son mariage -deux mois après le meurtre, non élucidé, de son mari et père d'Hamlet- avec le frère du dit père), il demanda une peine de prison modérée, entre 6 et 10 ans.

L'avocat du prévenu, gros sourcils et voix grave, des dizaines d'années de plaidoiries au compteur, se lança dans une faramineuse histoire des rats pour en venir aux faits : c'est bien un rat qu'Hamlet pensait poignarder derrière le rideau et non Polonius, dont il ignorait la présence, il n'y a donc ni meurtre, ni préméditation, son client est innocent. Les faits peuvent s'avérer faibles pour qui sait lever la magie des mots

De fait au Vieux-Condé, le public vota l'acquittement. Mais il n'en fut pas toujours ainsi dans d'autres villes. Une fois Hamlet fut condamné à 10 ans de prison ferme, plusieurs fois à trois ans et plus de fois encore il fut acquitté.

Comme quoi la justice est humaine puisque laissée à l'appréciation de douze êtres humains. Elle est aussi affaire de talents, de comportements, enfin, comme dans le théâtre où le texte est roi, l'oralité y est reine.

Le cabaret des curiosités du Phénix de Valenciennes

« S'il vous plaît continuez (Hamlet) » était l'une des « curiosités » du « cabaret de curiosités » proposé par le Phénix, scène nationale de Valenciennes bien dirigée par [Romaric Daurier](#).

Ce cabaret-là sur le thème « Now future ! » regroupait des spectacles folâtrant hors de sentiers balisés. Rien d'étonnant à ce que l'on y retrouve [François Verret](#), que l'on y découvre un artiste que l'on peut qualifier de post sidéral en la personne de [Gérald Kurdian](#) ou que l'on croise eà l'espace Pasolini la croate Barbara Matijevic.

[Myriam Marzouki](#) et ses acteurs étaient là mais eux ont dû affronter la froideur de la grande salle du Phénix conçue par un architecte très

féru en escaliers mais peu doué pour concevoir un rapport scène-salle de bon aloi.

Leur spectacle « Laissez-nous juste le temps de vous détruire » semblait perdu là-bas sur le plateau. A la maison de la poésie, ce spectacle de Marzouki effectué sur des textes d'»[Emmanuelle Pireyre](#), trouvera en mars une salle qui lui convient, on en parlera alors.

Après « now future ! », un second volet du « cabaret de curiosités » aura lieu en mars au Phénix sur le thème de « l'improbable ».